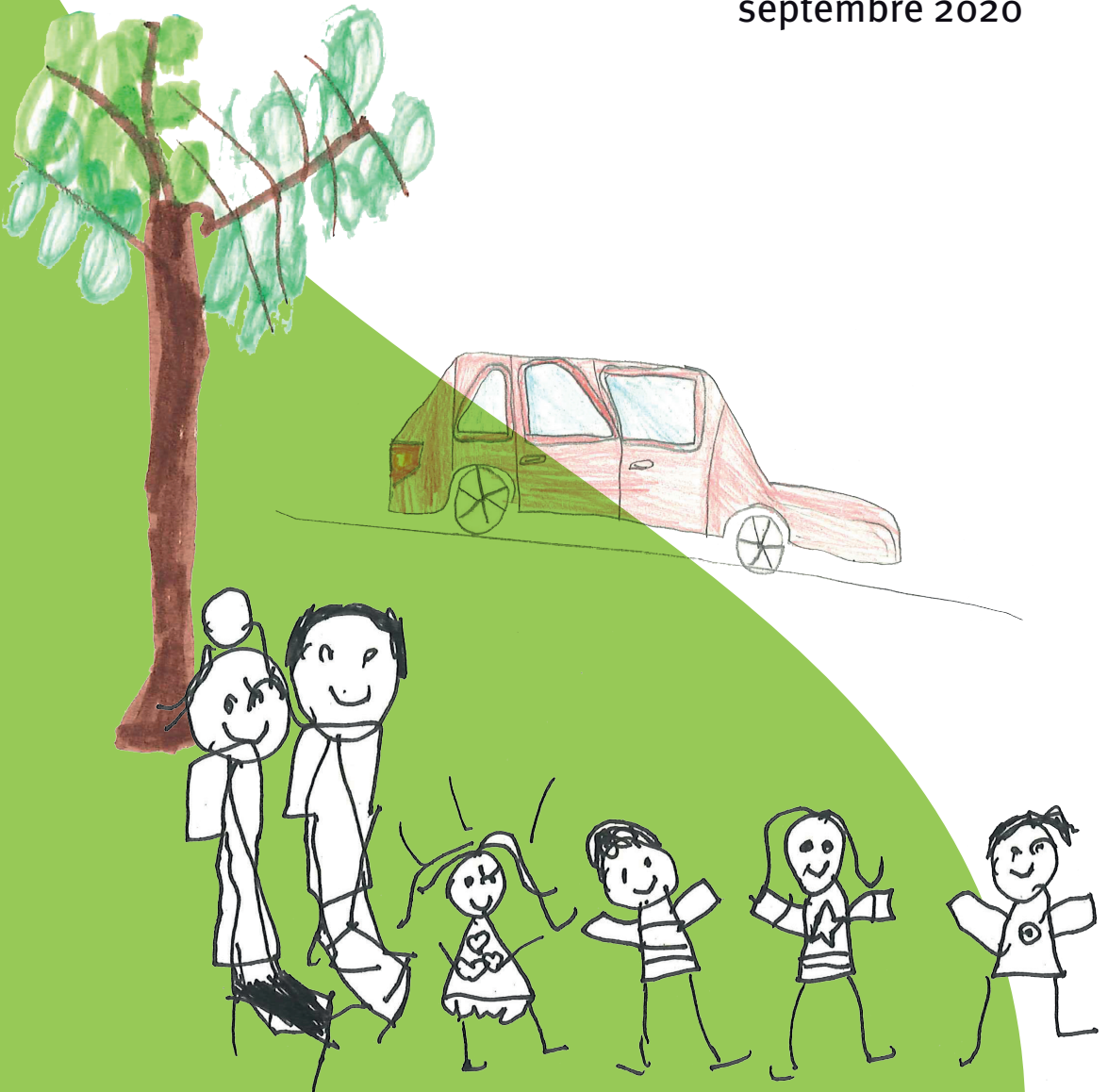


Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

de l'école du Jura
septembre 2020





Chers Parents,

En mars 2019 vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire de l'école du Jura qui a été réalisé dans le courant des années 2019 et 2020. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école. La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui empruntent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité!

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et environnement

La mobilité en Ville : donner les bonnes priorités

Le citoyen moderne aime bouger que ce soit à pied, en transports publics, à vélo ou en voiture! Dans ce mouvement presque permanent, l'enfant doit trouver sa place et ses besoins doivent être pris en compte. Le chemin de l'école est un moment important de la journée de nos écoliers. Pour qu'ils puissent vivre cette expérience en marchant seuls ou en groupe, il est nécessaire que ce chemin soit sécurisé. Dans ce but, la Ville soutient les lignes Pedibus et voit avec satisfaction leur multiplication.

En 2018, la Ville a demandé à l'ATE d'effectuer un plan de mobilité pour le quartier de la Vignettaz et avait annoncé qu'il soutiendrait la réalisation de tels plans dans d'autres quartiers.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous remettre le résultat de l'enquête menée par l'ATE auprès des habitants du quartier du Jura. Il en ressort qu'une large majorité d'enfants préfèrent se rendre à pied à l'école. S'ils pouvaient choisir avec qui ils iraient à l'école, les enfants, quel que soit leur âge, s'y rendraient accompagnés d'autres enfants. Cela démontre que les enfants vivent ces moments pour créer des liens avec leurs camarades et pas simplement comme un trajet à effectuer.

Malheureusement, beaucoup trop de parents jouent aux parents-taxis. Ces comportements sont dangereux pour les élèves aux abords de l'école et les parents privent leur enfant d'expériences stimulantes ainsi que de l'apprentissage de savoir se comporter sur le domaine public.

On doit aussi déplorer que la gratuité des transports publics a poussé beaucoup d'enfants à privilégier ce mode de transport au lieu de la marche. Des comportements déplaisants ont aussi été constatés: bousculades, disputes, non-respect des règles de sécurité, etc.

Pour le bien des enfants, la Ville encourage les parents à inciter leur enfant à aller à pied à l'école. Il fera des découvertes, de l'exercice physique sans s'en rendre compte et vous les parents, pendant ce temps, vous pourrez faire autre chose que de jouer au taxi!

Antoinette de Weck,
Vice-Syndique, Directrice du Service des écoles
de la Ville de Fribourg

Quelle mobilité autour des écoles ?

Dans le cadre du présent Plan de mobilité scolaire, tous les enfants, parents et enseignants, francophones et germanophones, ont reçu un questionnaire.

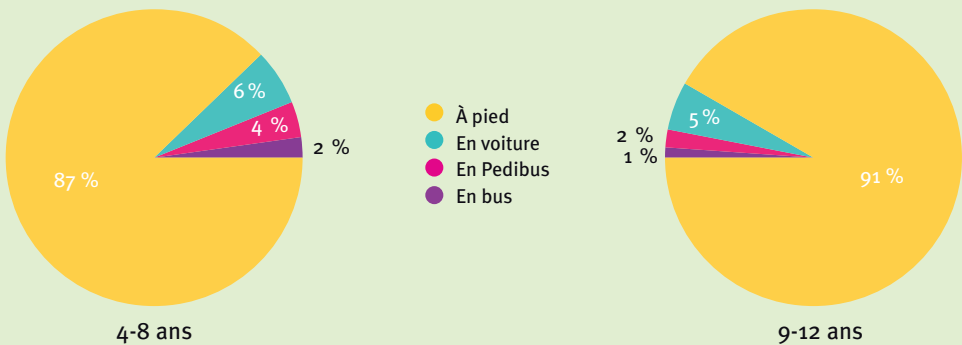
Les réponses ont été analysées selon deux catégories d'âge, les 4-8 ans et les 9-12 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge. 535 questionnaires parents (soit 90%), 541 questionnaires enfants (soit 91%) et 38 questionnaires enseignants (100%) ont été retournés.

Ce journal vous présente des extraits du rapport détaillé remis à la Ville de Fribourg.

Du côté des parents

A pied à l'école

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?



Des trajets courts pour les piétons

La durée moyenne des trajets des enfants vers l'école (tous modes de transports confondus) correspond à des distances courtes. Ainsi, tant les plus petits que les grands effectuent des trajets dont le temps de parcours est inférieur à 10 minutes, soit à une distance de moins de 650 m.

TEMPS DE MARCHÉ	DISTANCE PARCOURUE *
5 minutes	325 m
10 minutes	650 m
15 minutes	975 m
20 minutes	1'300 m

* Vitesse moyenne d'un enfant -> David, K., et Sullivan, M. (2005). Expectations for walking speeds: standards for students in elementary schools. Pediatric Physical Therapy, 120-127.



L'accompagnement de l'enfant à l'école varie selon l'âge

Les enfants en dessous de l'âge de 8 ans sont majoritairement accompagnés par un adulte pour aller à l'école. Un accompagnement tout à fait normal, compte tenu de leur âge et de leur autonomie. Dès 9 ans, les enfants se rendent à l'école avec des camarades ou seuls. Seule une minorité d'enfants est encore accompagnée d'un adulte à cet âge.

Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?

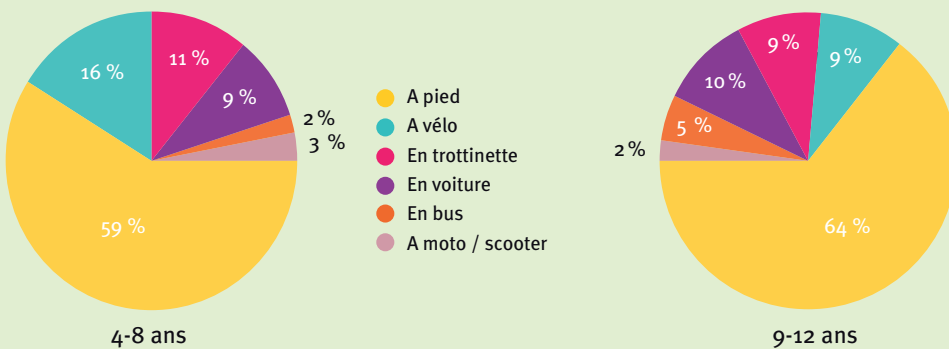


Du côté des enfants

Se déplacer en modes doux

Lorsque l'on demande aux enfants comment ils aimeraient se rendre à l'école, ce sont les modes de transports dits « doux » qui sont mis en avant. Ainsi, une large majorité d'enfants se rendrait à l'école à pied et un nombre non négligeable d'entre eux s'y rendrait à vélo. Ce dernier mode de transport reste toutefois encore peu utilisé pour les déplacements scolaires.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



Se rendre à l'école avec d'autres enfants

S'ils pouvaient choisir avec qui ils iraient à l'école, les enfants, quel que soit leur âge, s'y rendraient accompagnés d'autres enfants. Un souhait logiquement très marqué chez les plus grands (9-12 ans).

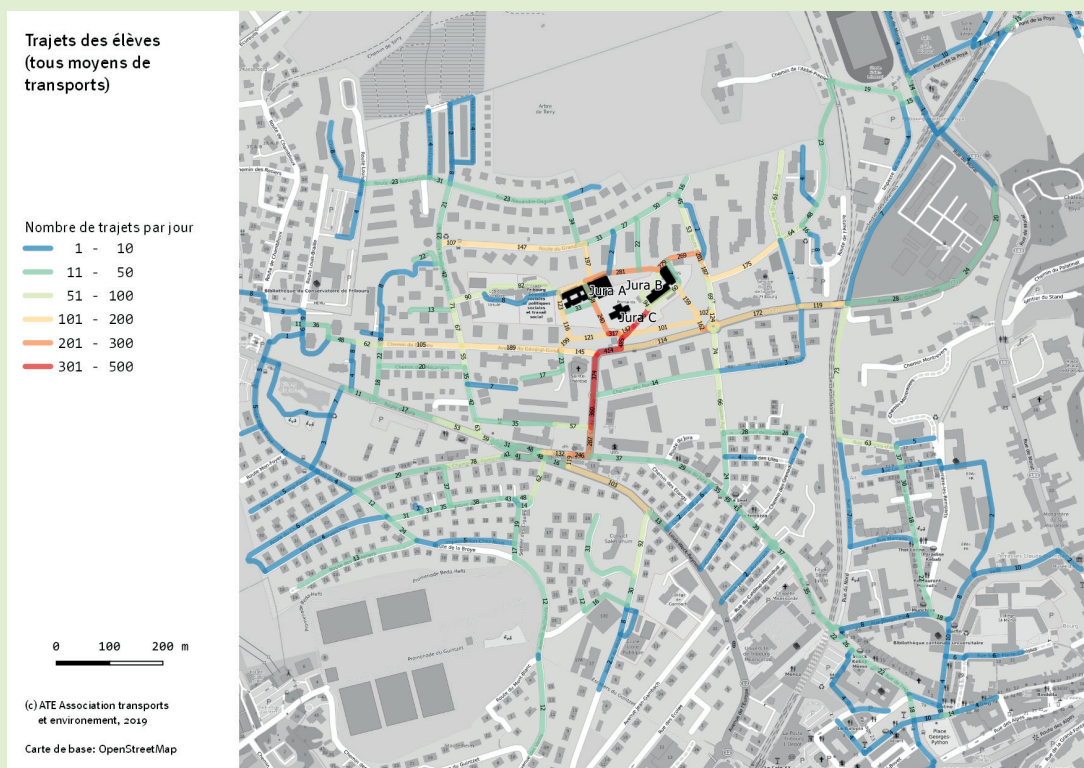




Les itinéraires des élèves

La carte ci-dessous illustre les cheminements empruntés par les élèves pour se rendre à l'école, quel que soit le moyen de transport utilisé. Elle est réalisée sur la base des indications données par les parents sur la carte au dos des questionnaires. Plus il y a d'élèves qui empruntent un itinéraire, plus la couleur du trait tend vers le rouge.

Les axes les plus fréquentés par les enfants sont l'avenue du Général-Guisan, la route Sainte-Thérèse et la route du Grand-Torry.



Parents-taxis, attention danger!

L'analyse des résultats de l'enquête et les observations faites sur le terrain ont montré une réelle situation de danger liée aux parents-taxis aux abords de l'école. Les manœuvres ou le stationnement masquent la visibilité des enfants. Elles créent des situations à risque pour les écoliers à pied. Cela engendre aussi une augmentation du trafic automobile aux abords de l'école. On ne le répètera jamais assez, les parents-taxis représentent de vrais dangers à proximité des écoles.

Une solution simple pour réduire le trafic automobile aux alentours de l'école est de se déplacer à pied ou à vélo. De plus, cela réduit les risques d'accident.

Alors chers parents, si vous avez le choix, privilégiez les modes doux pour aller à l'école, votre enfant acquerra de bons comportements tout comme de nouvelles compétences et vous contribuerez à rendre le chemin de l'école plus sûr pour votre enfant et ses camarades!

Que faire si vous devez exceptionnellement déposer votre enfant en voiture ?

En début d'année, vous avez reçu un courrier de la direction de l'école précisant le comportement à adopter par les parents-taxis. A ce courrier était jointe la carte des zones à éviter pour la dépose motorisée des enfants. Indiquées en rose, ces zones correspondent aux lieux les plus fréquentés par les enfants piétons et doivent rester des espaces apaisés et sécurisants.

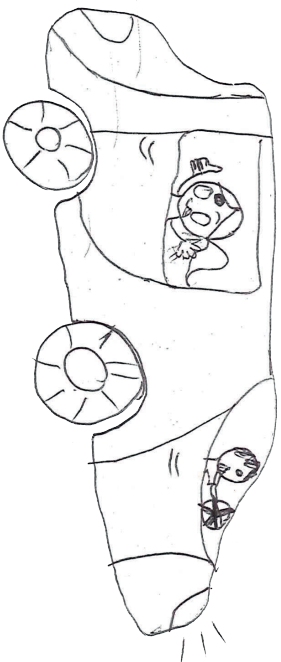
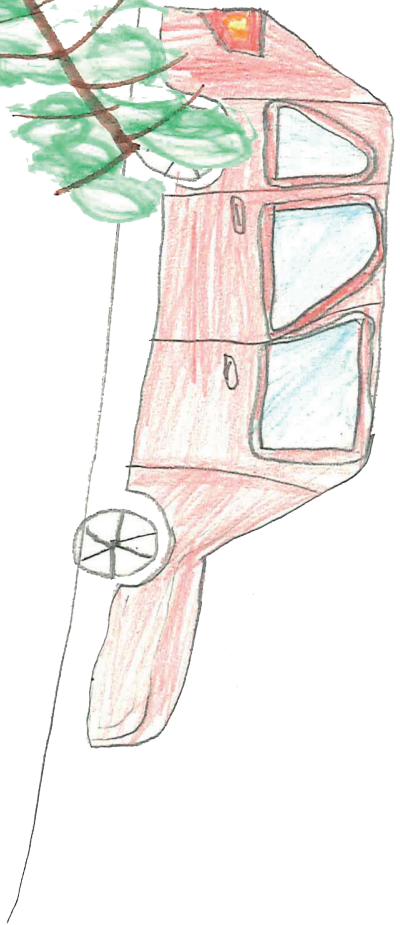
Si toutefois, vous deviez exceptionnellement déposer votre enfant en voiture, merci de veiller aux règles essentielles à la dépose-minute :

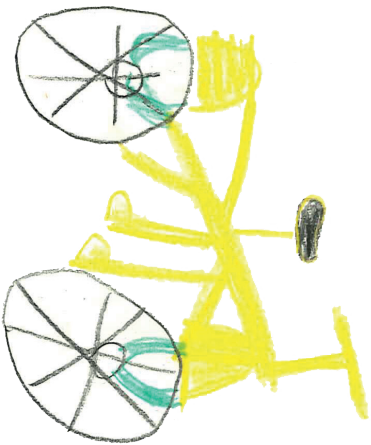
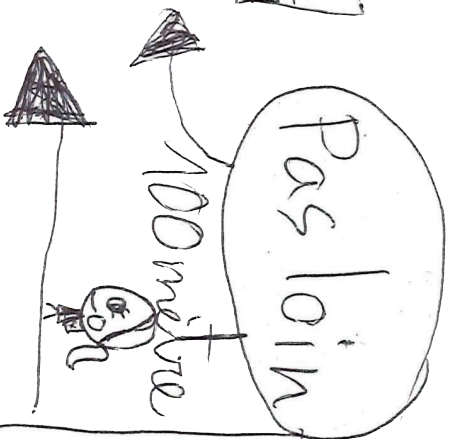
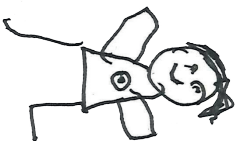
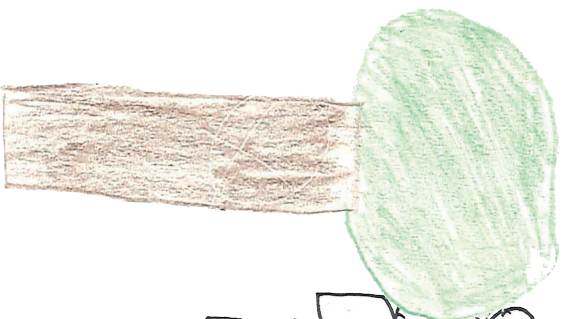
- Déposez votre enfant dans un emplacement sécurisé, mais pas devant l'école où passent plusieurs centaines d'enfants piétons.
- Ne stationnez jamais sur les trottoirs, vous mettez en danger la sécurité des autres enfants.
- N'utilisez jamais les entrées et sorties de parkings privés, vous êtes en infraction et les manœuvres engendrées sont autant de dangers pour votre enfant comme pour ses camarades.
- Soyez très attentifs à la sécurité des nombreux piétons qui cheminent aux heures d'arrivée et de sortie de l'école.

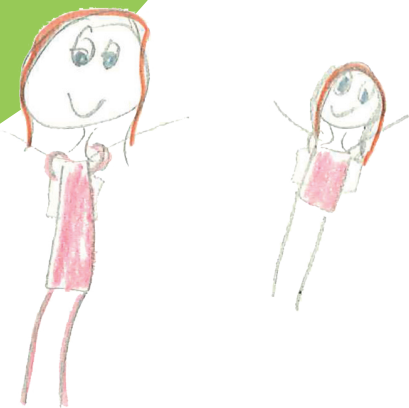
Zones à éviter pour la dépose des enfants en voiture



Les zones roses représentent les zones de limitation du trafic, du stationnement et de la dépose-minute par des véhicules motorisés.







Gratuité des transports publics et comportement dans les bus

Depuis 2019, les transports publics de la Ville de Fribourg sont gratuits pour les écoliers. A la suite de la mise en place de cette mesure, l'attractivité des transports publics a augmenté et un nombre élevé d'enfants se rend désormais à l'école en bus.

Cela a pour conséquence de voir apparaître des problèmes liés à l'attitude des enfants dans le bus et aux arrêts. Des comportements tels que bousculades, disputes et non-respect des règles de sécurité ont été reportés par des usagers des transports publics, des conducteurs de bus et des parents.

9 règles pour les transports en commun

En 2014, dans le cadre de l'épisode n°5 de la campagne du Conseil cantonal de prévention et de sécurité (CCPS), les Transports Publics Fribourgeois (tpf) ont édité 9 règles pour le comportement dans les transports en commun. Ce programme qui s'intitule « ENSEMBLE », propose un site internet avec de multiples informations, ainsi qu'un Quiz.

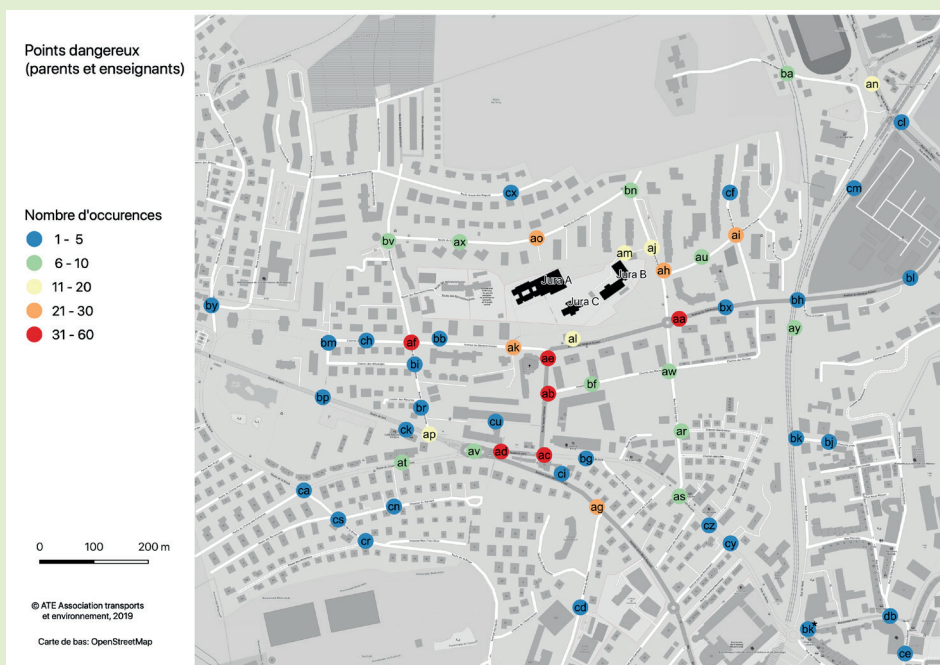
<https://www.tpf.ch/ensemble>

LES 9 RÈGLES

- 1. J'arrive à l'heure**
- 2. J'attends mon tour pour monter**
- 3. Je présente mon abonnement**
- 4. Je libère le passage**
- 5. Je respecte les autres**
- 6. Je facilite le travail du conducteur**
- 7. Je respecte le matériel**
- 8. Je sors tranquillement**
- 9. Je suis responsable de mes actes**

Les points dangereux

Dans les questionnaires, les parents ont mis en évidence 93 points potentiellement dangereux autour des deux écoles. Un point a été cité 60 fois (aa), il est au croisement des avenues Jean-Bourgné et du Général-Guisan et de la route Sainte-Agnès.



Au dos des questionnaires, les enfants se sont exprimés sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas sur leur trajet scolaire, à travers des dessins ou des mots. Cette riche information est illustrée ci-dessous. La taille des mots et l'intensité de la couleur varient selon le nombre de fois que la thématique a été citée par les enfants. Ainsi plus le mot est grand et foncé, plus il a été mentionné.

Ils aiment...

4-8 ans



Chats



9-12 ans

Ils n'aiment pas...

4-8 ans



9-12 ans

Une zone 30 km/h pour le quartier du Jura

Comme dans d'autres secteurs, la Ville de Fribourg va aménager plusieurs zones 30 km/h dans les rues autour de l'école du Jura. Cette mesure vise à apaiser le trafic automobile. La mise à l'enquête publique du projet a eu lieu à l'été 2020. La réalisation potentielle de la zone 30 km/h interviendra en 2021.

Le régime de cette zone implique un changement de paradigme. Les règles y sont différentes et les aménagements doivent interpeller l'automobiliste, ce qui l'oblige à ralentir. Un élément particulier de cet aménagement réside en la suppression des passages pour piétons* qui s'accompagne de rétrécissements de chaussées, permettant de favoriser la traversée des piétons. L'instauration de cette zone 30 km/h nécessite un rappel des règles élémentaires pour garantir la sécurité de tous les usagers.

Quelles sont les règles à respecter dans une zone 30 km/h ?

Pour les piétons

- Je ne suis pas prioritaire dans la zone 30
- Il n'y a pas obligatoirement des passages pour piétons pour indiquer la traversée*
- Je peux traverser partout, mais je dois observer attentivement la circulation et m'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de m'engager
- Des passages piétons ont été maintenus sur les chemins des écoliers. Ils doivent être utilisés en priorité.

Pour les voitures et les deux-roues

- Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée
- Les véhicules ont la priorité sur les piétons
- La priorité de droite s'applique
- Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention.

Limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et d'améliorer la sécurité de tous. Merci de la respecter.

* Pourquoi n'y a-t-il pas de passages piétons dans les zones 30 km/h ?

Car les piétons ont le droit de traverser partout, ce qui oblige les automobilistes à plus de vigilance. Bien qu'ils ne soient pas prioritaires, les piétons sont ainsi encouragés à traverser aux endroits où ils se sentent le plus en sécurité et où ils sont bien visibles. Malgré l'interdiction de passages piétons, ces derniers peuvent toutefois être maintenus dans quelques cas particuliers aux abords des écoles ou des EMS, selon l'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre.



Un chemin de l'école sûr

Une forte majorité des enfants se sent en sécurité sur le chemin de l'école (plus de 85% des enfants). Pour les petits, ce sentiment est fortement lié au fait qu'ils sont encore accompagnés par un adulte pour se rendre à l'école. La proximité entre leur lieu d'habitation et l'école est également un facteur de sécurité, de même que le Pedibus.

Pour les plus grands, ce sentiment de sécurité s'explique par le fait qu'ils se trouvent sur le chemin de l'école avec leurs amis. Un autre facteur est la présence d'autres personnes dans l'espace public. Tout comme pour les 4-8 ans, la proximité entre le lieu d'habitation et l'école est un élément sécurisant.

A l'opposé, les quelques enfants qui ont un peu peur ou qui se sentent en danger l'expliquent par le fait que les automobilistes roulent trop vite ou ne s'arrêtent pas pour les laisser traverser, parce qu'il y a des routes à traverser, des sorties de parking dangereuses ou encore par peur d'avoir un accident.

Du côté des parents, le sentiment de sécurité est un peu moins marqué, surtout chez les parents des 4-8 ans où tout de même 21% d'entre eux jugent le chemin de l'école dangereux (contre 9% des parents des 9-12 ans). Par ailleurs, une majorité de parents a indiqué que le trafic automobile autour de l'école est fort.

Un point fort du rapport – Des parents-taxis trop présents

Les indications des parents, ainsi que de l'école, montrent qu'un nombre important de parents amène les enfants à l'école en voiture. A l'endroit du parking enseignant, de nombreux parents déposent leurs enfants et effectuent des manœuvres dangereuses pour les piétons. Suite à cette constatation alarmante et en collaboration avec l'école, une communication a été effectuée auprès des parents lors de la rentrée 2019-2020. Une carte des zones où les enfants ne doivent pas être déposés en voiture a ainsi été réalisée. Selon la direction de l'école, cette information a déjà porté ses fruits.

Les cinq étapes du Plan de mobilité scolaire

1. Mars 2018

Enquête auprès des parents, enfants et enseignants

2. Juin 2019

Présentation du bilan de mobilité

3. Septembre 2019

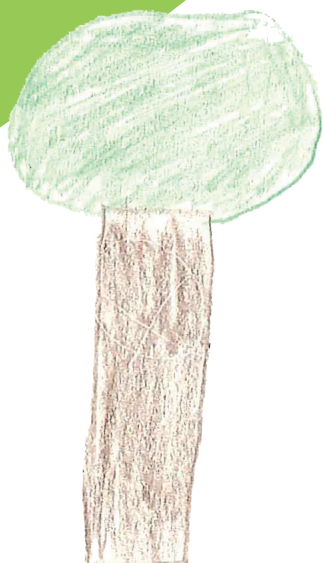
Visite de terrain avec le bpa Bureau de prévention des accidents

4. Janvier 2020

Présentation des recommandations

5. Septembre 2020

Distribution du journal aux parents



ET A PEDIBUS C'EST ENCORE MIEUX !

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pedibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pédibus, on est tous gagnants!

La Coordination Pedibus Fribourg vous répond et vous aide pour créer votre Pedibus!

Coordination Pedibus Fribourg - Lyane Wieland

fribourg@pedibus.ch

Tel. 076 430 05 58 – lu et je

www.pedibus.ch



Vous trouverez des informations sur le Plan de mobilité scolaire sur

www.mobilitescolaire.ch

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :

bureau-romand@ate.ch

022 734 70 44

ATE Association transports et environnement

Bureau romand ATE

Françoise Lanci-Montant, responsable

9, rue des Gares / 1201 Genève

Tel. 022 734 70 44 bureau-romand@ate.ch / www.ate.ch / www.mobilitescolaire.ch

Pour une mobilité
d'avenir

ate